

CHATILLON EN DIOIS

L'écho

Informations municipales N° 70 – Avril 2014

Elections municipales – Résultats du 1^{er} tour 23 mars 2014

Inscrits : 511 Votants : 364 Nuls : 4 Suffrages exprimés : 360 Majorité : 181

Candidat	Nombre de voix	Résultat
Bertrand Kevin-Julien	112	
Bonniot Grégory	259	Elu
Collette Jean-Paul	305	Elu
Delhomme Philippe	244	Elu
Faure Frédéric	134	
Genin Jean-Philippe	277	Elu
Greco Martine	201	Elu
Malod Jacques	217	Elu
Marcel Florent	244	Elu
Marie Patrice	166	
Martin Sylvette	260	Elu
Mizzi Caroline	276	Elu
Moreau Colette	248	Elu
Oddoz Régine	199	
Orand Roger	276	Elu
Puech Christiane	207	Elu
Ravet Bernard	221	Elu
Reysset Nicolas	180	
Roux Francisque	65	
Vanoni Eric	221	Elu
Vivencio Andonina	144	
Zerglain Fayçal	216	Elu

Il n'y a pas de deuxième tour

Je remercie tous les électeurs qui m'ont témoigné leur confiance lors du vote du 23 mars et toutes les personnes qui m'ont adressé leur marque de soutien et de sympathie à l'issue des résultats.

Je remercie également toute mon équipe municipale avec qui j'ai eu grand plaisir de travailler pendant ces six dernières années dans le respect et l'écoute.

Une grande reconnaissance aux agents municipaux qui œuvrent pour le bien-être de tous, enfants et adultes.

J'ai essayé d'accomplir ma mission, le mieux possible, en toute responsabilité.

Même si toutes les réalisations n'ont pas forcément fait l'unanimité, elles émanent, toutes, de l'approbation du conseil municipal dans son ensemble.

Puisse la prochaine équipe municipale être intéressante, enthousiaste et positive.

Régine ODDOZ, maire de Châtillon-en-Diois (jusqu'au 28 mars 2014)

Activités municipales

Extrait du conseil municipal du 13 mars 2014

1 - Comptes administratifs 2013 :

Les comptes 2013 des budgets commune, camping, eau et assainissement aussi bien en fonctionnement qu'en investissement sont en tous points semblables à ceux de la Trésorerie. Ils sont approuvés par le conseil municipal, ainsi que l'affectation des résultats.

		Dépenses 2013	Recettes 2013	Résultat 2013	Résultat 2012	Résultat 31/12/2013
Commune	Fonctionnement	651 774.39	891 814.36	240 039.97	415 896.98	655 936.95
	Investissement	334 038.34	255 508.36	- 78 529.98	- 35 108.71	- 113 638.69
	Total	985 812.73	1 147 322.72	161 509.99	380 788.27	542 298.26
Camping/ Piscine	Fonctionnement	274 202.89	281 774.03	7 571.14	23 930.66	31 501.80
	Investissement	86 935.11	129 513.58	42 578.47	100 656.89	143 235.36
	Total	361 138.00	411 287.61	50 149.61	124 587.55	174 737.16
Eau Assainiss.	Fonctionnement	82 216.91	124 736.24	42 519.33	145 715.20	188 234.53
	Investissement	77 895.94	115 293.46	37 397.52	- 11 066.97	26 330.55
	Total	160 112.85	240 029.70	79 916.85	134 648.23	214 565.08
	Totaux budgets	1507 063.58	1 798 640.03	291 576.45	640 024.05	+931 600.50

2 - Cession de parcelles :

Les parcelles N° 969 – 967 – 902 sur lesquelles la crèche est construite sont cédées à titre gratuit à la CCD, ainsi que la fraction de parcelle qui se trouve à l'aplomb de la terrasse. Le jardin de la crèche (parcelles N°968 – 966) reste communal et est mis à la disposition de la CCD tant que la crèche est en activité. Ceci fera l'objet d'un avenant.

3 - Syndicats d'électricité et de télévision du Diois :

La liquidation financière du SIE se fera par répartition à parts égales entre les communes concernées. La liquidation financière du syndicat TV se fera par attribution du solde (4083,53 €) à la commune d'Aucelon qui a entretenu l'accès au relais.

4 - Archiviste :

Un contrat de 12 heures par semaine pendant 6 mois à partir du 1^{er} mai est proposé pour traiter les archives de 2000 à 2008. Ce contrat est accepté.

5 - Subvention de voyage :

Le conseil accorde une subvention de 50 € à Nicolas Genin pour un voyage à Paris dans le cadre de ses études à la Maison Familiale Rurale de Divajeu.

6 - ADES :

Le conseil renouvelle en 2014 une subvention de 50 € par personne (25 personnes concernées). Il conviendra de vérifier si toutes les communes du Diois participent sur le même principe.

7 - Règlement assainissement :

Le règlement est adopté. Sur l'imprimé de demande de raccordement, le service technique devra préciser au demandeur si le réseau auquel il veut se raccorder est unitaire ou séparatif.

Plan local d'urbanisme

Une réunion publique s'est tenue en mairie le 27 février pour présenter l'état d'avancement de la révision du POS (Plan d'Occupation des Sols) en PLU (Plan Local d'Urbanisme).

Régine Oddoz et Jean-Paul Collette (conseiller référent de ce dossier) ont présenté les motifs de ce travail. Le POS a été créé il y a 15 ans et ne correspond plus tout à fait aux besoins d'aujourd'hui : Extension de la Maison Saint-Jean, extension de l'Herbier du Diois, aménagement du quartier de la gare, recherche d'une plus grande attractivité de Châtillon au plan culturel et commercial. La révision du POS étant devenue impossible, il était donc nécessaire de créer un PLU. « **La réunion d'aujourd'hui a pour but de présenter l'état initial de l'environnement de Châtillon et les éléments de diagnostic qui ont été identifiés par l'équipe de maîtrise d'œuvre** » ont-ils précisé.

Paul Berron (architecte), Delphine Barnier (paysagiste), Robert Breyton (écologue, naturaliste), Jean Decauville et Pascale Blanchet (urbanistes) ont présenté leurs travaux à l'aide de diapositives.

Le patrimoine naturel :

Les composantes de ce patrimoine sont la nature, l'eau, la végétation, la forêt (notamment la forêt Giono), la flore, le circuit botanique, le vignoble, Glandasse. Le volet paysage se structure autour de la plaine de Guignaise, du Bez, et des montagnes environnantes. Les éléments remarquables sont le vignoble et les cabanons, la cluse du Bez, Piémard, Glandasse. Les sites singuliers sont le Serre du Poët, le domaine de Beylière, le canal du Plan. Des questions se posent autour de l'impact visuel des conteneurs d'ordures ménagères, de la ZAC et du quartier de la gare ainsi que de certains carrefours.

Quels sont les enjeux ? Préserver la forêt et les liaisons vertes (Baïn et le Bez), conserver la silhouette du village, maîtriser l'extension urbaine, maintenir la présence végétale dans le village, et traiter les entrées du village.

Le patrimoine architectural :

Châtillon est à la limite du Trièves et de la Provence. L'habitabilité d'hiver n'est pas facile en raison du manque d'ensoleillement lié à la présence du Piémard. L'histoire de Châtillon est marquée par la naissance du bourg aux XVIème et XVIIème siècles, puis l'explosion de l'urbanisme et des équipements aux XIXème et XXème siècles avec notamment la construction de 4 ponts. L'habitat est caractérisé par les maisons du centre ancien, les maisons de rempart, les faubourgs et le secteur pavillonnaire.

Population et économie :

Les espaces agricoles sont occupés par des vergers, des noyers et la vigne. On recense aujourd'hui une dizaine d'exploitants professionnels, chiffre en forte diminution, mais comme sur l'ensemble du territoire.

Une évolution de la population a été présentée qui montre qu'après une constante diminution depuis l'après-guerre, le nombre d'habitants a augmenté depuis les derniers recensements.

La structure de la population par âge est particulière à Châtillon : la moyenne d'âge y est plus élevée que dans le reste du Diois et dans le département. La taille des ménages y est aussi plus faible avec moins de 2 personnes en moyenne par foyer.

En 2009, on recensait 292 résidences principales en augmentation, et 287 résidences secondaires en très forte progression. Le parc de logements locatifs est plus important que dans le reste du Diois. On remarque qu'il y a très peu de logements vacants ce qui garantit le bon état général des constructions. Dans cette 1^{ère} phase, il reste à présenter le volet économique lors d'une prochaine réunion publique.

La prochaine phase de l'étude aura pour objet de dresser un bilan du POS et de définir les enjeux pour le PLU.

Centre ancien

Les travaux dans les viols ont commencé suivant le calendrier prévu et se poursuivent sans trop d'imprévus pour l'instant. De façon à permettre la destruction des réseaux existants sans pénaliser les riverains, un réseau provisoire d'alimentation en eau potable a été créé en aérien. Cela fait comme des fils d'araignée de façade en façade ...

Les canalisations d'assainissement sont terminées passage de la Pitancerie et sont en cours viol de l'Hôpital. Ici on est en réseaux séparatifs : Les eaux usées d'un côté, les eaux pluviales de l'autre.



L'entreprise utilise des engins de faible gabarit, mais à l'endroit le plus étroit, il faudra peut-être un peu faire à la main.

Michel sur la pelle, Aurélien au volant du dumper et Benoît sont particulièrement attentifs et efficaces.

Chaque semaine, la réunion de chantier permet au maître d'œuvre (Luc Raynaud – Dièdre Etudes) et à l'entreprise (Patrice Torralba – Eiffage TP) de faire le point avec la municipalité.

Dans 3 semaines environ, s'il n'y a pas d'imprévus ni d'intempéries, les travaux de canalisations devraient être achevés jusqu'à la rue Basse.



GAPE

L'association a tenu son assemblée générale le jeudi 20 mars dans les locaux de la crèche.

L'assemblée extraordinaire n'a pu se tenir dans la mesure où le quorum n'a pas été atteint. Le projet consiste à modifier les statuts pour créer un bureau collégial, de fonctionnement transversal. Cela permettrait, précise Stéphanie Chaix la présidente, de mieux répartir les responsabilités, sans les diluer, et de préparer plus facilement sa succession.

Stéphanie a ensuite introduit l'assemblée générale ordinaire :

« 2013 a été un vrai challenge après la décision de maintenir le centre malgré son déficit. Nous avons baissé la masse salariale et adapté notre offre pour augmenter la fréquentation. Nous avons réussi, et nous présentons un bilan légèrement excédentaire. La proximité géographique de l'école, de l'ALSH et de la crèche ont permis un renforcement des liens entre les structures, une meilleure cohérence du travail et plus de souplesse. L'association a de ce fait trouvé son unité »

Fayçal a présenté le rapport d'activités de l'ALSH :

*« En 2013 nous avons accueilli 102 enfants représentant 61 familles. Nous avons recruté Anaïs qui partage son temps avec la crèche. Le **périscolaire**, de 16h30 à 18h30, a accueilli 10 enfants en moyenne par jour ; le **mercredi** a été fréquenté par 6 à 10 enfants suivant les périodes de l'année ; pendant **les vacances** le centre a accueilli de 6 à 14 enfants suivant les cas. Les activités sont nombreuses et diversifiées : Aide aux devoirs (périscolaire), travaux manuels, découverte du village, initiation botanique (avec Fleurs et Fontaines), olympiades, accrobranche, découverte du maraîchage (avec Jeanne et Laurent) etc.. En 2014 il est prévu un stage BD, un séjour astronomie, des sorties avec le camping et de participer à la réforme des rythmes scolaires en relation avec la mairie ».*

Françoise a présenté le rapport d'activités de la crèche :

*« **La proximité avec le CLSH a créé une dynamique** : nous sommes plus proches, plus solidaires. Nous avons accueilli 46 familles dont 10 en commun avec le centre. 50 % des enfants viennent de Châtillon ; ceux de Boule et de Menglon sont en forte progression. En 2014, nous développerons les activités inter âges avec la Maison Saint-Jean et le Club de l'Adoux. Nous envisageons une ouverture aux méthodes Montessori ».*

Françoise a raconté une fin de matinée à la crèche avec des enfants qui jouent, qui crient, qui pleurent (le crocodile m'a mordu !), un biberon à donner, les repas à préparer, la lessive à mettre en route, les lits à préparer.

A l'occasion de cette histoire, on sent la forte implication du personnel, sa disponibilité, son humanité. Un vrai bonheur d'entendre des gens heureux de ce qu'ils font, ensemble.

Fabienne Granon, expert comptable, a présenté les résultats financiers :

Le bilan fait apparaître un résultat déficitaire de 1 784 € en 2013 contre un déficit de 14 540 € en 2012. Avec l'amélioration du taux de remplissage constaté depuis plusieurs mois, le budget 2014 est prévu excédentaire.

David Cornillon a félicité l'équipe, les bénévoles pour leurs résultats.



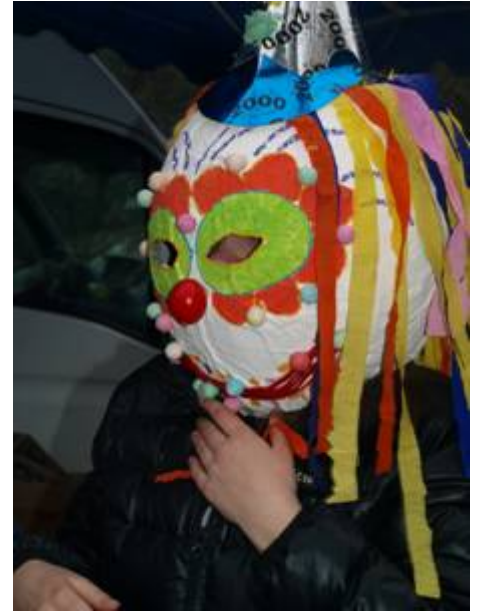
Gérard Sostack a également été enthousiaste :
« Les efforts entrepris portent leurs fruits aussi bien sur la qualité de fonctionnement et l'adaptation aux besoins des enfants que sur les résultats financiers. Nous avons la certitude d'apporter des soutiens financiers bien à propos. »

Les différents rapports ont été approuvés à l'unanimité.

Carnaval

Le 28 février, l'école de Châtillon a fait Carnaval. Le cortège est monté à la Maison Saint-Jean saluer les anciens, et partager le gâteau. Une surprise attendait les enfants : les résidents de la maison de retraite les ont accueillis masqués ! Une petite mise en scène fort à propos initiée par Mireille Château. Le défilé a ensuite réalisé son parcours dans le village : la crèche (avec distribution de bonbons), le marché au champ de foire, et retour à l'école où un goûter attendait tout ce petit monde.

Les parents eux aussi s'étaient déguisés et le cortège ne manquait pas d'allure.



15 jours plus tard, le 14 mars précisément, ce fut au tour des enfants d'Abacadabra de rendre visite aux pensionnaires de Saint-Jean. Ils sont arrivés costumés, « perruqués », grimés sous un soleil d'été et ont présenté un spectacle sous les tilleuls. Une sorte de comédie musicale à la façon de Daf Punk, ou sur les chansons « Shakira » et « Happy ».



Les enfants ont ensuite chanté « La mandarine » : histoire d'une rencontre avec un garçon citron qui a eu un zeste mal placé. Vous devinez la suite

En remerciement, les enfants ont reçu chacun une guitare (gonflable). Ils ont ensuite partagé les beignets préparés par Philippe (le Dauphiné) avec les résidents et les membres du club de l'Adoux.

Un moment ensoleillé, amical et solidaire.

Merci à Fayçal et Anaïs pour leur implication et leur gentillesse.



Numérotation et Adressage Postal

Sur la demande expresse de la Poste, la commune a accepté de procéder à l'adressage postal.

La numérotation à Châtillon a été réalisée conformément à la législation selon l'article L.2213.28 du Code Général des Collectivités Territoriales de 1996.

Elle comporte 2 systèmes :

- ┌ Le système numérique : attribution de numéros successifs aux bâtiments, numéros pairs à droite et impairs à gauche.
- ┌ Le système métrique : le numéro correspond au nombre de mètres à partir de l'origine de la rue, numéros pairs à droite et impairs à gauche. Il est utilisé pour les voies où l'on pourrait insérer des bâtiments entre ceux existants sans avoir à utiliser bis et ter.

La dénomination des voies a été faite en fonction des noms usuels, des noms portés sur le cadastre ou en rapport avec le nom des lotissements en évitant les redites et a été entérinée, à l'unanimité, par une délibération du conseil municipal.

Cette dénomination des voies et numérotation des maisons permet un accès plus facile et plus rapide aux services de secours, aux services à domicile ainsi qu'au courrier, livraisons....

Vous avez reçu votre certificat d'adresse, il se peut que ne figure que « Monsieur » ou « Madame ».

Vous pouvez bien entendu rajouter la ou les personnes manquantes. La mairie pourra vous fournir un certificat d'adresse rectifié si besoin.

Ce certificat comporte une ligne « complément d'adresse », sur laquelle vous pouvez inscrire le lieu-dit, le quartier ou le nom de votre habitation.

Les services techniques ont posé les plaques de rues et vont poursuivre par la pose des numéros en fonction de l'organisation de leurs tâches communales.

Si vous voulez poser votre plaque numéro, vous pouvez la retirer en mairie.

Un remerciement particulier est adressé à Jacques Malod et Jean-Pierre Farjon pour le travail considérable qu'ils ont fourni, en tant qu'extra-municipaux, au côté de Christiane Puëch, adjointe, qui a mené intégralement cette action au nom de la commune.

Ecole de Châtillon

Ecole publique de Châtillon

Modalités d'inscription pour la rentrée 2014

La directrice procédera à l'admission des nouveaux élèves, **le lundi 12 mai 2014 de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures à l'école.**

Les parents devront se munir :

- De leur livret de famille,**
- D'un certificat du médecin de famille,**
- Du carnet de santé de l'enfant ou d'un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge ou justifie d'une contre-indication,**
- D'un certificat d'inscription délivré par la Mairie de Châtillon .**

Les enfants ayant déjà fréquenté une autre école présenteront aussi un **certificat de radiation émanant de l'école d'origine.**

La directrice de l'école, Claudie Toureng

Association Equilibre

Sylvie et Richard ont reçu 90 personnes le samedi 22 mars à la soirée marocaine qu'ils ont organisée au Caveau. L'association Tassourt était représentée, notamment, par son président, Jamal Sabri, qui s'occupe d'intégrer des femmes dans la société par l'alphabétisation d'abord et par la recherche d'un travail ensuite.

Il a en projet la création d'une unité de fabrication de gâteaux, dont le financement n'est actuellement pas entièrement bouclé. Il était accompagné d'Hassan, directeur de l'école primaire d'Alnif (560 élèves, tout de même). Le bus que le conseil général de la Drôme a offert à Equilibre leur est destiné, et assurera le ramassage scolaire des enfants. Ce bus quittera la Drôme courant mai, et rejoindra Tanger piloté par Jacques, le chauffeur de bus. Il y retrouvera un chauffeur marocain pour la fin du voyage.

D'autres Marocains ont eux aussi participé à la soirée. Ils viennent de Aït El Farsi (Tinghin Ouarzazate), des voisins en quelque sorte. Eux aussi gèrent une association d'aide aux femmes, plus précisément aux veuves. Il s'agit de l'AFG (Association Féministe Gouvernance) qui apporte du travail à ces femmes : Conditionnement d'herbes aromatiques, fabrication de henné, vente de produits du terroir.

Pascal avait préparé un tajine poulet / agneau aux légumes. Le repas s'est terminé avec les pâtisseries orientales en provenance directe de Marrakech et le thé à la menthe préparé par Aïcha et Zahra.

Equilibre organise, en partenariat avec Vercors Escapade un voyage solidaire au Maroc.
Renseignements Sylvie : 04 75 21 87 46

Marché de printemps

Dimanche 23 mars, Place du Reviron.

Kiki a organisé un marché de printemps. Depuis l'automne dernier il en est donc à sa troisième saison. Fidèle parmi les fidèles, Djinn Baïn a réalisé une très belle affiche pleine de promesses. Normal pour le printemps.

Il fait froid ce matin ; il a copieusement neigé sur Glandasse, le vent du Nord fait s'envoler les tentes des exposants. Bonnets, gants et parapluies sont de circonstance.

Pour la première fois Yaël, de Recoubeau, est venue installer sa buvette de marché. Elle y propose des thés, du Tchaï (thé indien), des cafés pour la plupart bios, des croquants aux noix. Aujourd'hui, après avoir beaucoup hésité, elle propose aussi du vin chaud. Quelle bonne idée !



Fleurs et Fontaines

L'association tiendra son **assemblée générale le 11 avril 2014 à 18 heures à la mairie de Châtillon**, salle du premier étage.

Ordre du jour :

- Rapport d'activités
- Rapport financier
- Renouvellement du conseil d'administration
- Questions diverses

Peuvent participer au vote les personnes à jour de leur cotisation.

Circuit botanique :

Nous avons créé notre dernier massif à l'automne dernier à l'entrée de la crèche, rue de la Baurie avec des plantes inexistantes à ce jour dans le circuit : Polystic à cils raides, cataleptique, scolopendre, akébie à 5 feuilles, clématite des montagnes, etc. Et après 5 années de travail nous avons maintenant achevé la rénovation du circuit botanique. Nous présentons désormais 350 espèces différentes dans le thème des « plantes grimpantes et couvre sol ».

Nous venons de poser les dernières étiquettes de plantes à la crèche et aux Chaussières.

Le circuit de visite a été remanié. Il part désormais de la place Dévoluy et plus précisément de l'Office de Tourisme, lieu de rendez-vous naturel pour les visiteurs, et se termine à la fontaine des Chaussières. Il comprend 17 massifs : Place Dévoluy, Village médiéval, Jardin de Margot, Champ de foire, Cimetière, Talus des Fourchaux, Mur de la gare, Edelweiss droite et gauche, Ruisseau-Rostangs, Montée du Tricot, Rue de l'Eglise, Maison Saint-Jean, Rue de la Baurie, Mur de la piscine, Passage des Lierres et Aloa-Chaussières. Le circuit est fléché pour permettre une visite autonome.

Nous n'envisageons pas de créer d'autres massifs et il nous restera donc à entretenir l'existant : Des plantes vieillissent ou meurent et méritent d'être remplacées. Et puis on peut toujours améliorer l'esthétique des massifs. Nous ne manquerons pas de travail

Fleurissement :

Nous avons prévu de nouveaux emplacements de fleurissement ce printemps : L'entrée du camping, la fontaine des Chaussières, la place de la Baurie, l'entrée de la crèche. Il s'agit d'endroits très fréquentés, qui participent à l'image du village et qui méritent d'être fleuris.



Et nous réfléchissons à la mise en place d'un fleurissement hivernal Nous en reparlerons.

Nous avons donc besoin de votre soutien pour continuer notre action, et nous vous invitons à renouveler votre cotisation en nous renvoyant le coupon réponse ci-joint avec votre règlement.

Nous vous en remercions bien sincèrement.

La présidente, Marie-Jo Baude

Conception et réalisation : Mairie de Châtillon en Diois - 26410 -

Directrice de la publication : Régine ODDOZ

Ont participé à la rédaction de ce numéro : S. Baude - C. Puech